

Club-Utilisateurs Séance du 9 décembre 2010

Présent(s) : Florian FAIVET (SMTC), Marie ROBINET (Perouse), Emmanuel STEINER (CCPSV).

Absent(s) : Michelle BAILLY (Chatenois-les-Forges), Emmanuel BRAGHINI (CCBB), Valérie BROCHET (Villars-le-Sec), Valérie DIETEMANN (Lachapelle-sous-Rougemont), Claudine DUSAUTOIS (Lachapelle-sous-Chaux), Marie GATSCHINE-HENNEQUIN (Bavilliers), Patrick GIRAULT (Lachapelle-sous-Chaux), Serge GREMILLOT (Sermamagny), Alain ICHTERS (Anjoutey), Isabelle MEUDRE (Réchésy), Yoann PY (Anjoutey), Matthieu RETAUX (Cravanche), Albert RUCHTY (Chèvremont), Stéphanie TOUZALIN (Joncherey).

Absent(s) excusé(s) : Laura IBANEZ-SAUMELL (Offemont), Philippe MEINEN (Delle), Karine PERREZ (Giromagny), Marie-Claire VIGNOS (SIVOM), Sandrine VACHET et Catherine VOLKRINGER (Montreux-Château).

Assistai(en)t : Stéphane RIGOULOT.

Stéphane Rigoulot, Directeur du Service informatique, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Stéphane Rigoulot poursuit par un rapide rapport des interventions 2010 par type (atelier, déplacement, télémaintenance, téléphone). Lors de ce bilan, il est demandé aux utilisateurs présents leur perception de la qualité et de la rapidité des interventions du service. Aucune remarque négative n'est faite, le travail du service semble bien perçu et apprécié.

BILAN DES FORMATIONS INFORMATIQUES

Une présentation du bilan des formations dispensées par les techniciens du SIAGEP est exposée.

De nouvelles formations notamment sur les logiciels libres de la suite Open Office, ont été proposées en 2010. Ces formations n'ont pas rencontrées un franc succès : 3 stagiaires au total (plus 2 pour la formation spécifiques Base de données à la demande de la Mairie d'Offemont).

La demande de Valérie Dietemann lors de la précédente réunion du Club Utilisateurs a été prise en compte : deux sessions spécifiques pour les « Ecritures de fin d'année » ont été organisées pour les deux gammes logiciels MAGNUS et VEGA. Il est à noter une bonne fréquentation de ces deux formations pour cette année.

Emmanuel Steiner demande des précisions sur la formation « Windows Vista ». S'adresse-t-elle à un public connaissant déjà les versions précédentes de l'OS ou consiste-t-elle à une découverte du nouveau système d'exploitation ? Stéphane Rigoulot précise que le programme de cette formation est le même que pour l'ancienne formation concernant la précédente version de l'OS (« Windows XP »).

Concernant les propositions Florian FAIVET fait remarquer qu'il n'y a pas de formation aux systèmes d'exploitation « libre » (LINUX). Stéphane Rigoulot rappelle que le

SIAGEP a pour attribution principale le maintien et la formation aux progiciels de la société MAGNUS et n'est pas un organisme de formations. Les formations proposées dans le catalogue du SIAGEP ont toutes un lien avec l'utilisation des progiciels MAGNUS. Les systèmes d'exploitation « libre » n'étant pas validés dans les pré-requis, ils n'ont alors pas lieu d'être proposés. Par contre, une assistance peut être apportée à la collectivité si elle en manifeste le besoin.

POINT SUR LA GAMME EMAGNUS

Il est abordé rapidement les avancées de la gamme e.magnus, les échéances pour les collectivités à migrer sur cette nouvelle gamme et les coûts.

Chaque collectivité doit prendre contact avec la société MAGNUS pour avoir un devis. Un ordre de coût a été communiqué au SIAGEP pour les communes en fonction de strate d'administrés. Pour les EPCI, un rapprochement est fait à une strate en fonction de données financières de la collectivité.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE INFORMATIQUE INTEGRALE

Le transfert de compétence informatique intégrale est évoqué.

Stéphane Rigoulot rappelle le principe de transfert qui fait l'objet d'une convention entre la collectivité et le SIAGEP. Un état des lieux du matériel est fait au préalable en concertation entre les deux parties et la collectivité transfère ensuite au SIAGEP l'ensemble de son matériel et de ses logiciels informatiques servant au traitement de données informatisées.

SOLUTION LIBRE DE TRAVAIL COLLABORATIF : AGORA PROJECT

Stéphane Rigoulot présente une solution libre de travail collaboratif : Agora Project. Cette solution consiste en un portail web contenant différentes fonctionnalités (agenda partagé, notes, actualités, mailing, forum, gestion de contact, partages de documents) avec une gestion de droit (lecture ou écriture ou rien) à partir de chaque élément pour chaque participant, en fonction des comptes créés et reconnus sur la plateforme. La création de compte (email de contact, login et mot de passe) est automatique. La plateforme a été mise en place en interne au SIAGEP pour que les techniciens du service informatique fassent des tests.

Emmanuel Steiner invite le SIAGEP à communiquer sur ce sujet auprès de ses adhérents informatiques. Une consultation des collectivités, sous forme d'un sondage, par exemple, pourrait être envisagée afin de voir si la solution revêt un réel intérêt, si elle sera utilisée par un assez grand nombre de personnes.

Les participants reconnaissent que le téléphone est le moyen d'échange principal et privilégié par nombre de leurs collègues. Il est aussi noté que le partage d'information numérique est déjà assuré par les sites des trois structures de la Maison des Communes.

Il sera proposé lors de la prochaine réunion du Club Utilisateurs de discuter des éléments ou fonctionnalités et de mettre en place un sondage qui sera diffusé par le SIAGEP afin de présenter et proposer cette plateforme.

AIDE DANS LA GESTION D'UN SITE INTERNET

Mme Marie Robinet formule le souhait de sa collectivité d'être assistée dans la gestion de leur site Internet. Emmanuel Steiner indique que des outils existent pour la création et la mise à jour de site Internet comme Macromedia Dreamweaver.

Florian Faivet parle également de son cas où il travaille sur un CMS (solution de gestion de contenu). Cette dernière solution permet aisément, à un utilisateur non averti de la programmation web, de faire vivre son site en mettant à jour (ajout, suppression d'information).

Mme Robinet indique que le maire de sa commune prendra contact avec le service informatique sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Stéphane Rigoulot clôt la séance.